

Arrêté n°2023 – 59 portant proclamation des résultats de l'élection de membres au conseil de gestion de l'UFR Sciences Economiques, Sociales et de Gestion

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants,

Vu l'arrêté n°2023-43 relatif à l'élection de membres au conseil de l'UFR Sciences Economiques, Sociales et de Gestion

Arrête

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mardi 21 novembre 2023, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection de membres au conseil de gestion de l'UFR Sciences Economiques, Sociales et de Gestion.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège III – Usagers

Sièges à pourvoir : 8

Inscrits : 2157

Votants : 49

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages valablement exprimés : 45

Quotient électoral : 5,62

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste I	45	8	/	8

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
HANOCQ Emma	BOURGEOIS Laura
BEUTIN Anaël	MARQUET Théophile
VASSARD Cyrielle	TALBI Lyna
CORDONNIER Maxence	GANE Sydney
KARA Irem	HUBERT Perrine
ZIZOUN Anass	BREGEON Evan
CANIVAL Lucie	DURDON Olivia
VERSON Quentin	TERRASI Diego

Collège IV – Personnels administratifs (BIATSS)

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 24
Votants : 17
Bulletins blancs ou nuls : /
Suffrages valablement exprimés : 17

Est déclaré élu :

DUSSEAUX Paul

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université, ainsi que par une mise en ligne sur l'intranet de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs. La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 24/11/2023



le 24/11/2023

Guillaume GELLÉ

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le 24/11/2023

Mis en ligne le : 24/11/2023